

L'Assurance maladies graves Sun Life

Pensez-y...

Entretien avec Sam et Anita

Sam et Anita, tous deux âgés de 45 ans, veulent s'assurer qu'ils atteindront leurs objectifs liés au style de vie à la retraite. Ils versent la cotisation maximale au régime de retraite de leur employeur, à leur régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et à leur compte d'épargne libre d'impôt (CELI) pour financer leurs besoins de base à la retraite. Ils veulent également accumuler de l'épargne pour financer leurs objectifs liés au style de vie à la retraite. À cette fin, ils ont affecté 40 000 \$ à leur compte non enregistré. Avec l'aide de leur conseiller, ils évaluent leur risque d'être atteint d'une maladie grave, ce qui pourrait compromettre la réalisation de leurs objectifs à la retraite, et ils élaborent un plan en conséquence.

La vie est plus radieuse sous le soleil



Étape 1 : Une question importante

Le conseiller demande à Sam et à Anita s'ils ont considéré les répercussions qu'un problème de santé grave pourrait avoir sur leur travail, leur style de vie, leur famille et leur avenir financier s'il devait survenir aujourd'hui ou à la retraite.

Sam et Anita réalisent que leur situation financière pourrait subir des changements majeurs. Durant la période de rétablissement, il est probable que les revenus diminuent et les dépenses augmentent. Pour faire face aux répercussions financières, ils pourraient devoir puiser dans leur épargne. Avec leur conseiller, ils font le tour des solutions possibles pour gérer ce risque.

Comprendre les options disponibles

Si l'un d'eux tombait gravement malade, Anita et Sam auraient à prendre des décisions concernant le traitement et le rétablissement. Comprendre les choix qui leur sont offerts et les implications financières peut les aider à établir un plan financier afin qu'ils puissent donner la priorité au rétablissement. Regardons les décisions qu'ils auront à prendre si Sam tombe malade.

Prendre du temps pour se rétablir

Sam devra s'absenter du travail pour se faire traiter et se rétablir. De son côté, Anita voudra prendre congé pour prendre soin de lui. Voici ce qu'ils doivent considérer :

- Comment la période de convalescence affectera-t-elle leur revenu? Auront-ils assez d'argent pour payer les dépenses?
- Quand Sam reprendra le travail, quels auront été les effets de son absence sur son parcours et ses décisions professionnels? Sera-t-il passé à côté d'une augmentation de salaire, d'une prime ou d'une chance d'avancement?
- Sam pourra-t-il reprendre le travail ou préférera-t-il des conditions de travail moins stressantes ou moins exigeantes physiquement?

Sam et Anita doivent évaluer l'incidence d'une absence d'un an du travail et les changements qu'amènerait le diagnostic d'une maladie dont le rétablissement est plus long.

Traitements et soins

De nombreux frais pour les traitements médicaux et les dépenses liées au rétablissement ne sont pas pris en charge par les régimes provinciaux d'assurance maladie. Sam et Anita devront utiliser d'autres moyens pour régler ces frais. Les dépenses qu'ils devront payer de leur poche sont difficiles à estimer et sont fonction de ce qui suit :

- diagnostic de Sam;
- lieu et disponibilité des traitements;
- couverture d'assurance-santé personnelle ou du régime collectif actuel;
- attentes de Sam quant aux soins pendant le rétablissement.

Autres frais

Il pourrait y avoir d'autres frais à couvrir. Les traitements et les rendez-vous peuvent amener des dépenses comme :

- l'essence, l'entretien de la voiture, le stationnement et l'hébergement afin de recevoir des traitements;
- l'absence du travail pour l'accompagnateur ou l'aidant;
- des frais supplémentaires pour entretenir la maison et prendre soin des enfants.

Si les problèmes de santé forcent Sam à prendre une retraite anticipée, il pourrait être difficile pour Anita et lui d'épargner le montant prévu, particulièrement s'ils sont confrontés à une hausse du coût des soins de santé.

Étape 2 : Évaluer les stratégies financières

Le conseiller passe en revue trois stratégies financières que Sam et Anita pourraient utiliser pour se préparer en vue d'une maladie grave :

1. Autofinancement

Mettre de l'argent de côté chaque année pour financer les objectifs liés au style de vie à la retraite. Le montant ainsi épargné couvrira une partie des coûts durant le rétablissement d'une maladie grave ou d'autres frais. Si le montant d'épargne est réduit, Sam et Anita pourraient ne pas atteindre leurs objectifs liés au style de vie à la retraite. Il existe aussi un risque de devoir utiliser d'autres moyens pour régler les coûts si la maladie grave frappe tôt et que l'épargne ne suffit pas.

2. Partage du risque

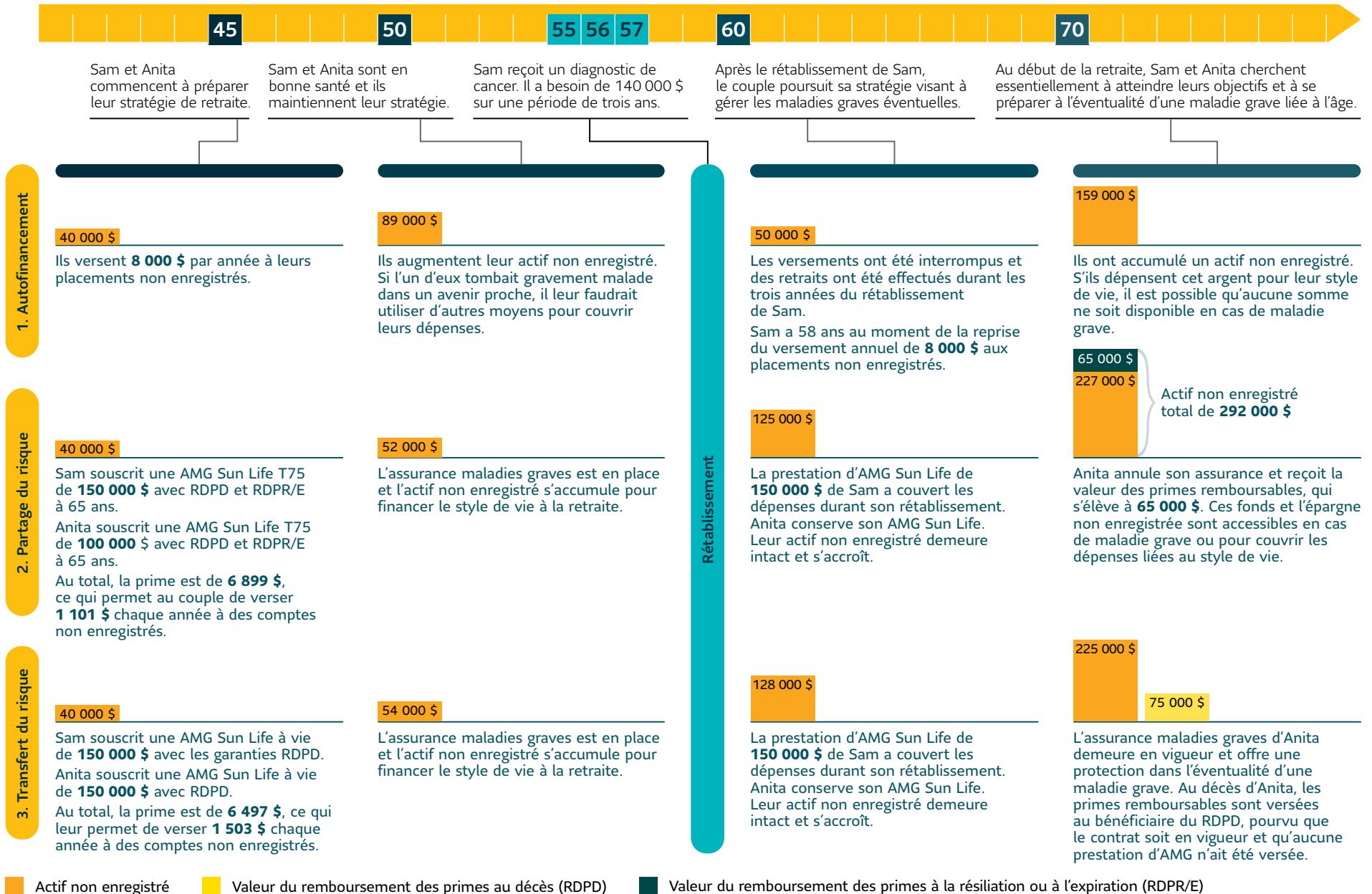
Souscrire une assurance maladies graves pour aider à couvrir le risque financier si une maladie grave survient durant la vie active ou au début de la retraite. Puis, payer par autofinancement les coûts associés à la maladie si elle survient plus tard au cours de la retraite. La perte de revenu (salaires et primes) estimée en raison de l'absence du travail pendant le rétablissement a un effet sur le montant d'assurance demandé par chacun.

3. Transfert du risque

Souscrire une assurance maladies graves viagère pour transférer le risque financier en cas de maladie grave, et ce, à tout âge. Cette stratégie offre une protection dès aujourd'hui et durant la retraite. Le montant de la couverture tient compte des coûts liés au rétablissement et de la hausse de ces coûts au cours des 40 à 50 prochaines années.

Comparaison des options qui s'offrent à Sam et à Anita

Au départ, Sam et Anita ont 40 000 \$ en placements non enregistrés et une source de liquidités annuelle de 8 000 \$ dont ils peuvent disposer pour évaluer les options offertes**.



** Les stratégies financières que le conseiller présente à Sam et à Anita reposent sur un solde d'actif non enregistré de départ de 40 000 \$. Le taux de croissance avant impôt est de 5 % et le taux marginal d'imposition du couple est de 45 %. Sam reçoit un diagnostic de cancer à l'âge de 55 ans et son rétablissement dure trois ans. Le couple a besoin de 140 000 \$ pour couvrir les frais liés à la maladie de Sam durant sa convalescence, par exemple en raison d'une perte de revenu, de soins de santé non couverts, de déplacements pour recevoir des traitements ou d'autres dépenses.

Étape 3 : Prendre la décision

Le conseiller passe en revue les avantages et les inconvénients de chaque stratégie financière avec Sam et Anita.

1. Autofinancement

- ✓ Après avoir constitué leur actif non enregistré, leur plan peut leur permettre de faire face aux répercussions financières en cas de maladie.
- ⊗ Il est possible qu'ils n'aient pas suffisamment épargné si la maladie frappe plus tôt.
- ⊗ Si l'un d'eux tombait gravement malade, leur plan pourrait ne pas les aider à atteindre leurs objectifs liés au style de vie à la retraite.
- ⊗ Il est possible qu'il n'y ait pas suffisamment de fonds pour les deux conjoints.

2. Partage du risque

- ✓ L'assurance maladies graves donne davantage de choix et d'options en cas de maladie.
- ✓ Une maladie grave se répercutera moins sur leurs projets.
- ✓ Le remboursement des primes à la résiliation (ou à l'expiration) est offert si l'on n'a pas eu recours à l'assurance.
- ⊗ Sam et Anita ne seront pas couverts par l'assurance maladies graves s'ils tombent malades plus tard durant leur retraite.

3. Transfert du risque

- ✓ La protection est en vigueur pour la vie.
- ✓ S'ils n'ont pas recours à leur assurance, les primes remboursables seront versées au bénéficiaire à leur décès.
- ⊗ Leurs objectifs d'épargne à long terme sont réduits et il leur reste moins d'argent à consacrer à leur style de vie une fois à la retraite.

Impôt et prestations d'assurance maladies graves

Selon l'interprétation de la Sun Life de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la prestation versée au titre du contrat Assurance maladies graves Sun Life sera libre d'impôt, car le produit respecte les exigences relatives aux contrats d'assurance contre les accidents et la maladie de toutes les provinces. La somme versée au titre de la garantie de remboursement des primes sera libre d'impôt, pourvu qu'elle ne dépasse pas le montant des primes payées par le Client et que les primes n'étaient pas des frais déductibles. Nous fondons notre interprétation sur les renseignements fournis par l'Agence du revenu du Canada, lesquels peuvent changer.

Des questions? Nous sommes là pour vous aider.

Pour plus de renseignements, communiquez avec votre représentant à la Sun Life.

